

Le Centre Médico-Sportif (CMS) a rouvert à Saint-Jean-de-Maurienne

Fruit d'un partenariat entre la ville de Saint-Jean-de-Maurienne et le Centre Hospitalier Vallée de la Maurienne (CHVM) le Centre Médico-Sportif (CMS) a repris ses activités depuis le 25 septembre. Créé dans le but de promouvoir la santé et le sport, à destination notamment des clubs sportifs de la commune, ce centre permet à chacun, amateur ou professionnel, d'évaluer sa condition physique, de préserver la santé des sportifs engagés dans des programmes intensifs et d'aider à la performance grâce aux évaluations fonctionnelles et sportives.

La convention entre la commune et le CHVM a pour objet de proposer des conseils, des contrôles médicaux pour le suivi de l'entraînement, des programmes de conditionnement physique à l'attention des adultes licenciés qui reprennent une activité physique. Le CHVM met à disposition le plateau technique du service de soins de suite et de réadaptation chaque lundi de 17h à



Une partie du plateau technique du CHVM. ©CHVM

19h, et des professionnels de rééducation et des médecins du sport pour la bonne prise en charge des sportifs.

Pour ce qui est du fonctionnement, la prise de rendez-vous s'effectue le lundi de 9h à 11h, auprès du service des sports de la mairie via le référent CMS de chaque club, avec pré-identification des besoins de prise en charge (kinésithérapeute, APA, ostéopathe, balnéothérapie...), selon les places et diagnostics avec une priorité aux sports de compétition. De 16h à 17h, une

consultation est possible avec le médecin du sport suite aux demandes de rendez-vous du matin. De 17h à 19h, ont lieu les séances de soins, pour les sportifs inscrits, avec les professionnels de rééducation du CHVM.

Diverses prestations médicales et médico-techniques (à la charge des sportifs) sont également possibles au CHVM tout au long de l'année : temps de prise en charge par une diététicienne, par un médecin du sport ou en cardiologie.

Pierre Dompnier